

# Question de mémoire : deux témoignages sur l'internement des Tsiganes au camp d'Arc-et-Senans

Emmanuel Filhol

Psychosociologue, Université Bordeaux I

## Une réalité occultée

Dans le traitement qu'elles font du passé, les sociétés encourent deux risques fréquents, qui ont pour nom sacralisation ou refoulement, l'une comme l'autre de ces opérations traduisant à sa façon une forme pathologique de la mémoire. « *Les pathologies collectives de la mémoire, écrit François Dosse, peuvent tout aussi bien se manifester par des situations de trop plein de mémoire, de ressassement dont la « commémorite » et la tendance à la patrimonialisation du passé national en France donnent un bel exemple, que par des situations contraires de pas assez de mémoire...* »<sup>(1)</sup> A l'évidence, l'internement des Tsiganes en France, de 1940 à 1946, appartient à la seconde catégorie, car le manque de mémoire, voire l'absence de mémoire, s'y expose clairement. De même qu'est ignorée l'histoire des persécutions commises à différentes époques en France et dans les autres pays d'Europe par les pouvoirs publics contre la communauté tsigane, de même l'enfermement de cette communauté dans des camps créés par l'occupant nazi, avec l'aide du régime de Vichy, reste quasiment oublié. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les manuels d'histoire les plus diffusés au sein des classes de Terminale<sup>(2)</sup> : pas une seule ligne n'est consacrée à l'internement des « Nomades » pendant la seconde guerre mondiale.

Ces camps ont pourtant existé, où près de 6 000 à 6 500 Tsiganes furent internés. La majorité des camps, vingt-cinq au total, étaient situés en zone occupée, les autres, cinq exactement, dans la zone sud<sup>(3)</sup>.

Comment la mémoire de cet internement, cinquante-cinq ans ou presque après la libération des camps, s'était-elle inscrite dans la communauté tsigane et la société des Gadgés ? C'est ce que nous avons cherché à savoir en tentant de recueillir la parole d'hommes et de femmes qui ont connu ces camps et de témoins manouches, roms, gitans, internés sous l'occupation et pour certains déportés en Allemagne. J'aimerais ici restituer deux de ces témoignages portant sur le camp d'Arc-et-Senans.

Recueillir la parole des témoins n'est pas chose aisée, car les victimes préfèrent se taire. Tous s'en souviennent mais très peu en parlent. Différentes raisons méritent d'être évoquées.

On aurait tort de croire que la rareté des témoignages résulte d'un oubli, d'une amnésie individuelle et collective, entretenue par la communauté tsigane. Elle provient d'abord et avant tout du silence inhérent à une part maudite de son histoire : « *Si la parole est absente, et les Tsiganes si réticents à raconter les souvenirs qu'ils garderaient des années 1939-1946, c'est précisément qu'il ne s'agit ni d'un exercice de mémoire (...), ni d'un travail sur la mémoire (...). L'événement dont il s'agit est d'une autre portée : en cette période noire, l'âme d'un peuple s'est fracturée, et cette autre part de soi, morts et vivants liés, dont rescapés et descendants portent le destin, appartient au silence* »<sup>(4)</sup>.

Autre explication : le sentiment de honte et d'incompréhension ressenti par les victimes : « *Ce qui frappe le plus, c'est que les anciens internés aient enfoui au fond d'eux-mêmes ces années de plomb. La honte d'avoir été rejetés, parqués comme des bêtes, humiliés, et ce par leurs compatriotes, et sans jamais en comprendre les raisons, est toujours restée plus forte que le désir de dire, de partager ces souffrances* »<sup>(5)</sup>.

Rappelons enfin que la mort représente à l'intérieur de la culture tsigane un sujet tabou. La mémoire des êtres disparus ne se cultive pas comme chez d'autres peuples<sup>(6)</sup>.

Si les témoins sont restés longtemps silencieux, cela tient aussi au peu d'intérêt, à l'indifférence manifestée par les historiens à leur égard. Il faut attendre les recherches de Jacques Sigot pour que cette souffrance vécue par les familles commence à s'exprimer<sup>(7)</sup>. Le témoin ne crée pas tout seul son témoignage. Il importe donc de se soucier des conditions de la réception de sa déposition. Nous voulons signifier par là que la capacité du témoin tsigane à pouvoir raconter son internement, à habiliter son témoignage oculaire dans sa version mémoriale, est indissociable de la confiance de ceux qui l'écoutent<sup>(8)</sup>. Puisse cette contribution s'en prévaloir.

## Regards croisés

A la suite d'un courrier adressé à plusieurs familles qui avaient été internées au camp de la Saline d'Arc-et-Senans, une lettre me parvint, écrite par Geneviève Félix, dont la mère fut enfermée en ce lieu puis transférée à Jargeau, dans le Loiret.

### LE TÉMOIGNAGE DE FEMMES MANOUCHES

« Peronnas, le 18 février 1999

Je vous envoie comme convenu ma lettre relatant l'histoire de l'internement de ma mère. Ma mère s'appelle Madame Félix Annette Heyliette, née Chandello à Les Fins, commune de Morteau dans le Doubs, le 15 juin 1935.

Je m'appelle Félix Geneviève, j'ai 39 ans et je suis d'origine manouche. J'habite tout près de Bourg-en-Bresse. Je vis en concubinage, nous avons un enfant de 10 ans. Je vais essayer de vous raconter le calvaire vécu par ma mère pendant la guerre, pendant son internement dans deux camps différents.

Il y a trois ans je me suis prise de passion pour la généalogie. Pour rechercher mes ancêtres du côté de mon père, cela a été relativement facile car ses ascendants sont presque toujours restés dans la région. Mais pour ma mère, une difficile tâche m'attendait car j'ai trouvé des actes venant un peu de partout, Alsace, Suisse, Drôme, Italie. Un jour, j'ai lu avec attention un acte de décès de mon arrière grand-mère qui s'est éteinte à l'âge de 66 ans dans le camp des Salines d'Arc-et-Senans le 2 février 1943<sup>(9)</sup>... J'ai ressenti un grand besoin de savoir. Savoir et connaître les conditions dans lesquelles ma mère a été internée avec sa famille alors qu'elle n'avait que 6 ans.

Elle a aujourd'hui 63 ans. Je me souviens, lorsque nous étions enfants, elle nous racontait parfois des épisodes de son enfance passée dans les camps. On l'écoutait mais à l'époque on avait du mal à comprendre et surtout à imaginer. En grandissant, on s'est rendu compte qu'elle avait beaucoup souffert pendant sa petite enfance. Mais elle nous parlait peu de cette période. Parfois, on lui demandait de nous raconter, on était dix enfants à la maison mais je vous promets que ma maman retenait toute notre attention. On lui posait quelquefois sans le vouloir des questions gênantes, et cela la mettait mal à l'aise. Des fois, c'est elle qui abordait le sujet, elle ressentait sûrement le besoin d'en parler. Pendant des années je n'ai connu que des bribes de son histoire. Aujourd'hui la curiosité a pris le dessus. Non, je crois plutôt que je désire partager avec ma mère le souvenir de toutes ces douloureuses années et faire revivre au fond de moi toutes celles et ceux qui ont souffert dans le silence.

Il y a quelques temps j'ai demandé à ma mère comment elle n'avait pas oublié les noms de certaines personnes, elle était si jeune ! Elle m'a répondu que des noms comme ça, ça restait gravé, celui par exemple du chef de camp, très méchant, celui d'un instituteur qui infligeait de sévères punitions.

Avant que le cauchemar ne commence, ma mère, ses parents, frères et sœurs et grands-parents, habitaient une vieille maison de garde-barrière, à Mathay dans le Doubs. Mais cela n'a pas empêché leur arrestation. Ils ont été emmenés en train à Arc-et-Senans.

Ma mère raconte :

« On avait une baraque par famille. Mon père travaillait à l'extérieur, on ne le voyait pas souvent. On avait souvent faim. Quand mon père nous ramenait du pain au maïs, on était content. On nous servait de la soupe à tous les repas. On avait 100 grammes de pain par jour, le dimanche on avait droit à deux cuillerées à soupe d'huile et deux pommes de terre chacun. La soupe était souvent faite avec des éplu-

chures de légumes. On allait à l'école, les enfants étaient très nombreux au camp<sup>(10)</sup>. Le jeudi, on nous donnait à chacun un quart de cacao. On allait à la messe aussi<sup>(11)</sup>.

« Ce qui me faisait très peur, c'était les bombardements, il fallait qu'on coure vite à chaque fois pour se protéger.

« Le maître d'école était très méchant, il s'appelait Monsieur B. L'hiver pour nous punir, il cassait la glace gelée et il fallait qu'on reste nos mains dedans. On manquait de soins, de vêtements et il y avait des maladies<sup>(12)</sup>.

« Ma grand-mère est tombée malade et un matin on l'a trouvée morte tout près de nous, elle ne s'est plus réveillée. Ça m'a beaucoup marquée. Mon grand-père travaillait en dehors, il n'a pas su tout de suite. On a été transféré à Jargeau et là mon grand-père nous a demandé où était la Maman, c'est comme ça qu'il l'appelait. La nouvelle l'a rendu malade et malheureusement, il s'est laissé aller jusqu'au désespoir, il est mort de chagrin. Avec le manque de soins, les conditions de l'internement, la mort l'a vite emporté.

« On a souffert aussi à Jargeau. Par contre, on ne voyait pas les Allemands, le camp était gardé par les Français.

« Je me souviens quand même d'une fois où j'ai vu les Allemands qui sont venus jouer avec nous. Ils avaient enduit un poteau de mélasse, et au sommet ils avaient déposé une pièce de monnaie. Il fallait grimper au poteau et attraper la pièce uniquement avec les dents. C'était trop difficile, ça glissait et ça collait, on y arrivait rarement et on disputait notre tour. Les Allemands eux, ils rigolaient bien !

« On allait aussi à l'école. La nourriture était la même, de la soupe, toujours de la soupe, on n'a jamais mangé un seul morceau de viande. Un jour que nous avions faim<sup>(13)</sup> et qu'on cherchait avec d'autres gamins une nourriture quelconque, on avait remarqué un gardien qui mangeait une pomme devant nous. Il a jeté le trognon à terre et on s'est jeté dessus. Le lendemain, il est revenu avec une pomme, après l'avoir mangée, il a écrasé le trognon sous son pied. Cela m'a marquée et c'est resté dans ma mémoire.

« L'hiver on avait froid, on avait des lits superposés en bois. Il y avait un poêle par baraque, mais sans bois. On crevait de froid, alors mon père a cassé les lits pour nous faire du feu, mais après on dormait par terre, et comme mon père était nommé chef de baraque, il a dû sûrement y avoir des représailles.

« Au camp il y avait un réfectoire qui nous était interdit, et des classes aussi, je veux parler des salles de classe. On en avait une pour nous, avec une maîtresse très gentille heureusement, elle venait de l'extérieur<sup>(14)</sup>.

« Il n'y avait pas que la mort au camp. J'ai eu un petit frère Albert, né au camp de Jargeau, il n'a pas eu froid, c'était en juin heureusement, le pauvre il avait déjà la malchance de venir au monde dans un camp d'internement.

« On a été libéré avant la fermeture du camp grâce à mon grand-père qui avait une maison, et qui nous a pris en charge. On était libre, mais on n'a rien retrouvé de nos biens<sup>(15)</sup> ».

Geneviève Félix a voulu prolonger le témoignage de sa mère par des réflexions qui lui tenaient à cœur :

« Par la suite ma mère a vécu dans le Doubs, sa région natale. Elle a connu mon père en vendanges à l'âge de 21 ans. Ensuite elle a quitté le Doubs pour suivre mon père à Bourg-en-Bresse d'où il était originaire (...).

Ma mère a eu de nombreuses souffrances dans sa vie, elle est de santé fragile, mais j'admire la façon dont elle assume son existence. Je ne veux pas trop l'embêter en la questionnant sur ces années passées dans les camps. Quand elle parle, ce qui m'étonne, c'est qu'elle ne le dit pas avec haine, mais toujours calmement avec, par contre, beaucoup de tristesse. Quand on l'écoute parler c'est comme si tout ça c'était normal, on y ressent de la culpabilité. Ils étaient Manouches, c'étaient des Gens du Voyage, il fallait les enfermer comme des coupables. Coupables de quoi ? de n'être pas comme les autres.

On les enfermait soi-disant parce que les Gens du Voyage étaient toujours sur les routes, et on avait peur que pendant leur errance, ils livrent des informations à l'ennemi, ou qu'ils traitent avec l'ennemi<sup>(16)</sup>. C'était absurde, les Gens du Voyage ont souffert de la guerre, autant que les autres, et même plus, dirais-je.

Je suis heureuse qu'aujourd'hui, on lève le voile de cette douloureuse période et que les survivants, les témoins, puissent enfin s'exprimer, faut-il encore qu'ils le fassent.

Il faut qu'ils laissent tomber tous préjugés et toute peur de s'exprimer. Aujourd'hui on leur donne le droit de raconter leur histoire, qu'ils prennent la parole, qu'ils abandonnent toute honte, ce sont des victimes et non des coupables !

Quand je pense à tous les Manouches morts dans ces camps<sup>(17)</sup>, qui ont dû verser des larmes de sang, à tous ces pauvres gamins qui ne seront jamais là pour raconter, à tous ceux qui sont morts dans l'indifférence, maltraités jusqu'à leur mort. Alors, à vous qui êtes les survivants, j'aimerais vous dire, parler pour eux, faites-le pour leur mémoire et le respect qu'ils n'ont pas eu, ils revivront à travers vous et vos témoignages, vous leur rendrez hommage.

Merci à toutes les personnes qui, un jour, ont osé faire le premier pas et dévoiler au monde toute cette douloureuse période de la guerre<sup>(18)</sup>.

Merci à toutes les personnes comme vous, Monsieur Filhol, qui vous penchez sur ce qui est resté trop longtemps caché ».

« Révolte du cœur » est le poème qu'a composé un mois plus tard Geneviève Félix, en souvenir de sa famille internée à Arc-et-Senans et à Jargeau, et de tous ceux et celles, Gens du Voyage, parqués dans les camps en France, de 1940 à 1946<sup>(19)</sup>.

UN *GADJO* SE SOUVIENT

Cent-vingt kilomètres, c'est la distance qui sépare la ville de Montbéliard d'Arc-et-Senans. Trois heures avant l'ouverture du colloque organisé le 12 mars 1999 à la Saline Royale sur le camp d'internement d'Arc-et-Senans, Monsieur Gaston Prétot, vivant à Montbéliard, en prenait connaissance dans le journal *l'Est Républicain*. Cet homme, âgé de 78 ans, ancien sportif et entraîneur d'athlétisme du F.C. Sochaux, résolut aussitôt de s'y rendre par ses propres moyens.

Il ne prit pas la parole au cours du débat qui suivit les interventions. Lorsque la discussion s'acheva, M. Prétot vint me voir, simplement pour me dire qu'il avait été pendant l'occupation responsable d'une exploitation forestière en forêt de Chaux, laquelle employait des Tsiganes internés au camp de la Saline. Il me parla des conditions difficiles, misérables qui étaient imposées aux « nomades » dans ce camp, et me dit aussi combien il s'était inquiété par la suite du sort réservé aux familles, après leur transfert vers Jargeau, destination qu'il ignorait alors.

J'ai reproduit ici sa lettre, accompagnée de son propre témoignage.

« Montbéliard, le 21 mars 1999

Cher Monsieur,

Comme promis je vous adresse quelques souvenirs du passage des Nomades aux Salines.

Lors de l'arrivée de ces personnes, les Salines n'étaient pas encore celles d'aujourd'hui. Tout était dégradé après certaines occupations. Durant la guerre d'Espagne, on y avait enfermé des réfugiés espagnols. Des républicains, je pense, ayant fui Franco. En 1939, ça avait été le passage de troupes françaises. A souligner qu'à l'automne 1944, des milliers de prisonniers allemands y avaient été entassés jusqu'en février 1945 (hiver particulièrement rude). J'ai bien apprécié les interventions concernant la vie des Gens du Voyage... et leurs difficultés. Il serait bon que tout le monde connaisse leur histoire.

En 1941 à mon retour de la Centrale de Clairvaux (arrêté comme passeur sur la ligne de démarcation toute proche), j'ai trouvé du travail à Arc-et-Senans aux UMAS (Usines Métallurgiques d'Arc-et-Senans). Très importante (alors) fabrique de limes produisant, comme toutes les industries, pour les Allemands. Cette usine exploitait en forêt de Chaux des coupes de bois pour ses besoins, en charbon de bois pour ses véhicules à gazogène, en bois pour ses camions à gazo-bois et surtout pour ses chaudières de fonctionnement, le charbon étant, on le sait, produit uniquement par les Allemands.

J'étais devenu responsable de l'exploitation forestière avec une trentaine de bûcherons. C'était pour moi un moyen de me mettre à l'abri des Allemands qui ne m'avaient pas oublié. L'industrie métallurgique comme les exploitations forestières bénéficiaient des « faveurs » de l'occupant : Ausweiss, carburant, et carte de travail (sans laquelle on risquait le S.T.O.).

En 1942, je me souviens plus des dates, ni qui en a donné l'ordre, nous avons pris à notre service environ 15 personnes retenues à la Saline Royale. Je me souviens de certains noms : Chandello, Remetter, Winterstein, Reinhart...

Amenés par des gendarmes, ces nomades étaient gardés avec toute leur famille, par des douaniers. Ils étaient « parqués », c'est le mot, dans des pavillons jouxtant les grands bâtiments. La Saline Royale, propriété, à l'époque, des Beaux-Arts, était abandonnée, les abords des bâtiments étaient en friche.

Les pavillons aux grandes pièces, froides et sales, avaient les carreaux des fenêtres cassés. C'était le domaine des chouettes et des rats. Pas de chauffage. Nous leur avons apporté quelques vieux poêles fumants. En guise de lit, un tapis de paille et quelques couvertures pour toutes les nombreuses familles avec des enfants en bas âge et des à peine plus âgés pourtant « pleins de vie », malgré la précarité.

L'eau à une seule fontaine dans la cour. Pas de toilettes... les buissons des friches proches servant de cabinet d'aisance.

Chaque matin, à 6 h l'été et à 7 h 30 l'hiver, sous la surveillance des douaniers, j'allais chercher nos bûcherons dans leurs bâtiments. Un certain douanier refusait de m'accompagner... il avait peur des puces... ou autre vermine. On trouvait pourtant normal de loger ainsi des êtres humains. Personne, gardiens ou habitants, ne voulait savoir, je m'en souviens, que ces gens étaient en sursis. A l'époque, on ignorait l'existence des camps d'extermination.

Le transport en forêt de Chaux s'effectuait dans les camions de l'usine qui transportaient aussi d'autres bûcherons professionnels (aussi quelques bureaucrates de Paris ou d'ailleurs, déguisés en bûcherons pour fuir le S.T.O.).

Chaque bûcheron habitant le secteur « amenait la musette », pour le casse-croûte du matin et le repas de midi qu'on faisait réchauffer sur les braises des feux brûlant les branchages. Mais ces pauvres gens n'avaient aucun moyen d'améliorer l'ordinaire et leur musette ne contenait qu'un morceau de pain et quelques pommes de terre. Avec la bouteille de café... une eau brunie par un peu d'orge grillé. Le café de l'époque...

L'hiver, il y avait le moyen de se réchauffer auprès des grands feux des bûcherons... et trouver de l'eau dans les sources connues de la forêt. Mais l'été, la forêt de Chaux était torride, les ruisseaux à sec. Il ne restait que quelques trous d'eau nauséabonde.

Comme à tous les bûcherons, l'administration française leur octroyait des « tickets d'alimentation pour travailleurs de force ». Mais fallait-il encore acheter des denrées, et penser à la famille.

L'usine, comme elle le faisait pour ses ouvriers, achetait des pommes de terre et nous leur en avons fourni quelques rations. Jusqu'au jour où les contrôleurs français du ravitaillement militaire transformés en fonctionnaires trop zélés, nous ont saisi un transport complet : camion et cinq tonnes de pommes de terre.

L'occupation a engendré des fonctionnaires bien trop zélés. Certains ont su se racheter quand ils ont vu le vent tourner, c'est connu.

C'était l'époque de la hache, de la scie, de la serpe et du passe-partout, difficiles à utiliser avec rendement pour des novices. On ne pouvait leur demander le même travail que les bûcherons de métier qu'ils côtoyaient. Et comme ils étaient payés au stère, la paie de la semaine était maigre. Certains bûcherons compatissants leur donnaient un coup de main pour abattre les grosses futaies, tout un art. J'avais un homme de confiance qui les aidait, lui aussi, mais c'était vraiment trop dur pour des gens mal nourris, pas préparés et surtout malheureux de se trouver dans cette situation. Malheureux, mais trop fiers pour le dire. C'était mon sentiment.

Avaient-ils aussi le pressentiment qu'ils risquaient quelque chose ? Je m'étais lié d'amitié, un peu par pitié au début, avec Monsieur Chandello, un homme d'une grande discrétion. Il faisait, avec peu de moyens physiques, de gros efforts pour ce travail mais s'épuisait vite. Mais il ne se plaignait jamais.

Chacun ramenait, chaque soir, sa brassée de bois pour leur chauffage. Le mauvais charbon que nous avons fourni faisant trop de fumée dans la pièce habitable.

Un jour, on m'a avisé d'avoir à les régler. Le lendemain, sans pouvoir les saluer, j'ai appris qu'ils avaient été conduits en gare toute proche. A cette époque on ignorait encore l'existence des camps mais sur le moment, et bien longtemps après la guerre, je n'ai cessé de penser au sort réservé à ces gens, surtout après la révélation des camps en 1945.

Engagé volontaire pour la fin de la guerre, j'ai tenté, à mon retour, en 1946 de me renseigner. Mais il m'a semblé que tout le monde se moquait de tout cela.

Ces années dernières, en voyant à la télévision le boxeur Winterstein monté sur le ring, je revoyais exactement le père ou le grand-père, même silhouette, marchant en se tenant très droit, chapeau à larges bords. Pas très causant, mais quelle prestance.

J'ai été heureux d'apprendre, lors de votre conférence aux Salines, que ces familles existaient encore ».

## Une stèle pour mémoire

Réuni autour du thème « Arc-et-Senans, camp d'internement : une étape dans le traitement discriminatoire des Tsiganes », un groupe de réflexion, présidé par Alain Reyniers, directeur de la revue *Etudes Tsiganes*, et composé de représentants de l'Association Franc-Comtoise des Gens du Voyage, d'élus municipaux et de chercheurs, présenta donc ses travaux l'après-midi du 12 mars 1999<sup>(20)</sup>. A la fin du colloque, un des participants lut le texte que le groupe de

réflexion avait rédigé pour la stèle qui devait être inaugurée peu de temps après, le 9 avril 1999, sur l'emplacement de l'ancien camp à la Saline d'Arc-et-Senans :

« En ce lieu de la Saline Royale d'Arc-et-Senans, du 1<sup>er</sup> septembre 1941 au 11 septembre 1943, quelque 200 Tsiganes, par familles entières, furent regroupés puis internés par le Gouvernement de Vichy et la Feldkommandantur allemande.

*Gadjo, n'oublie pas ! »*

## NOTES

(1) François Dosse. « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire ». *Raison Présente*, n° 128, Histoire et mémoire, 1998, p. 15.

(2) Editions Hachette Education, Hatier, Mignard, Bordas, 1998.

(3) Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), Le Barcarès (Pyrénées-Orientales), Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), Saliers (Bouches-du-Rhône), Lannemezan (Hautes-Pyrénées), Rennes (Ille-et-Vilaine), Les Alliers (Charente), Choisel (Loire-Inférieure), Moisdon-la-Rivière (Loire-Inférieure), Mulsanne (Sarthe), Coudrecieux (Sarthe), Linas-Montlhéry (Seine-et-Oise), Grez-en-Bouère (Mayenne), Montsûrs (Mayenne), Mérignac (Gironde), La Morellerie (Indre-et-Loire), Monsireigne (Vendée), Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), Coray (Finistère), Barenton (Manche), Poitiers (Vienne), Jargeau (Loiret), Moloy (Côte-d'Or), Peigney (Haute-Marne), Arc-et-Senans (Doubs), Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (Yonne), Pontivy (Morbihan), Plénée-Jugon (Côtes-du-Nord), Louviers (Eure), Boussais (Deux-Sèvres).

(4) Bernard Provot. « Du silence et des marques ». *Etudes Tsiganes*, n° 2, 1995, volume 6, France, 1939-1946 : L'internement des Tsiganes, p. 4.

(5) Jacques Sigot. « Les enfants tsiganes pendant la Seconde Guerre mondiale ». *Monde Gitan*, n° 79, 1991, p. 32.

(6) Voir Patrick Williams. « *Nous on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches* ». Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993.

(7) En particulier à travers les témoignages reproduits dans son ouvrage : « *Un camp pour les Tsiganes... et les autres. Montreuil-Bellay, 1940-1945* ». Bordeaux, Editions Wallada, 1983. Edition revue et enrichie publiée en 1994 sous le titre « *Ces barbelés oubliés par l'Histoire. Un camp pour les Tsiganes... et les autres. Montreuil-Bellay, 1940-1945* ». D'autres travaux de Jacques Sigot sur l'internement des Tsiganes doivent être cités : le numéro 29 de la revue *L'Oribus*, avril 1989 ; « Fils du vent et barbelés. L'internement des Tsiganes en Mayenne pendant la Seconde Guerre mondiale », 63 pages, et l'article « L'internement des Tsiganes en France », paru dans le numéro spécial d'*Etudes Tsiganes*, n° 2, 1995, volume 6, « France, 1939-1946 : l'internement des Tsiganes ».

(8) Renaud Dulont écrit à ce sujet : « *On ne témoigne pas dans le désert, c'est évident. Ce qui l'est moins, c'est que la qualité de témoin dépend de la confiance continue de ceux qui l'écoutent, que l'activité réceptive ne se borne pas à l'audition d'un message ou à la formulation de questions, que l'auditeur soutient, y compris par ses remarques, la production de vérité, et que ce travail anticipe les usages ultérieurs de la déposition* » (R. Dulont, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Paris, Edition de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1998, p. 13-14).

(9) Le décès de Maria Chandello, 66 ans, figure sur un document mentionné par Laurent Peltier. « *Le camp de Nomades des Salines d'Arc-et-Senans* » Saint-Guilhem le Désert, décembre 1998, p. 15

(étude non publiée) : Archives départementales du Doubs, 48 W (Police administrative – Camp de Nomades d'Arc-et-Senans, Comptabilité, frais, naissances, décès, hospitalisation, transport, 1941-1944).

(10) Les enfants représentent en règle générale près de 60 % des effectifs à Arc-et-Senans : ils sont par exemple, en date du 6 avril 1942, 84 sur un total de 143 personnes ; un ans plus tard, 121 sur 194, et au moment de leur transfert vers le camp de Jargeau, en septembre 1943, 122 sur 190 internés (cf. Denis Peschanski avec la collaboration de Marie-Christine Hubert et Emmanuel Philippon. *Les Tsiganes en France 1939-1946*. Paris, CNRS Editions, pp. 144-145, Etats hebdomadaires des effectifs et des mouvements à Arc-et-Senans, AD Doubs, 48 W 4).

(11) Si l'on en juge d'après ce qu'écrit Laurent Peltier à ce sujet, l'initiative prise par l'infirmière du camp d'emmener les enfants à la messe le dimanche ne semble guère avoir eu de succès : « *L'infirmière poussa le zèle jusqu'à emmener les enfants à la messe le dimanche, mais (...) le manque évident de ferveur lui fit rapidement abandonner ce prosélytisme* » (Laurent Peltier, op. cit., p. 13).

(12) Tous les chefs de camp ont noté dans leurs rapports le dénuement des « nomades ». Voir sur ce point les remarques de Marie-Christine Hubert, « 1940-1946, L'internement des Tsiganes en France », *Hommes & Migrations*, juin-juillet 1995, « Tsiganes et Voyageurs », p. 36-37. Une statistique des maladies au camp d'Arc-et-Senans établie au 1<sup>er</sup> septembre 1943 est des plus parlantes : « *affections de la peau dues à la malpropreté corporelle (galle, impétigo, plaies septiques, abcès, ulcéreux et variqueux* » ; on relève aussi « *des cas de trouble digestifs et hépatites d'origine alimentaire* », ou encore « *des maladies dues aux "accidents du travail"* » (Marie-Christine Hubert. *Les Tsiganes en France 1939-1946. Assignation à résidence, Internement, Déportations*. 4 tomes, thèse de Doctorat Nouveau Régime, sous la direction du Professeur Jean-Jacques Becker, Université de Paris X-Nanterre, décembre 1997, tome 2, pp. 449-450, Archives Nationales, 72 AJ 119, AI 16, *Rapport du chef de camp*).

(13) Gaston Foucher, interné pendant un mois en septembre 1943 à Jargeau comme réfractaire au Service du Travail Obligatoire, se souvient lui aussi du manque de nourriture dont souffraient les nomades : « *Les nomades et leurs familles étaient très malheureux. Par le surnombre, l'hygiène manquait. Cela faisait mal à voir et m'a énormément troublé. Les gosses étaient tristes, ils s'accrochaient au grillage comme ils le pouvaient et regardaient nos allées et venues. Ils avaient faim et espéraient récolter un peu de nourriture. Nous, on donnait ce qu'on pouvait, mais il ne fallait pas se faire prendre (...). Quand on parlait avec les nomades, ils nous disaient qu'ils étaient malheureux, qu'ils n'avaient pas assez à manger* » (cité par Pascal Vion, *Le camp de Jargeau. Juin-décembre 1945. Histoire d'un camp d'internement dans le Loiret*, mémoire de Maîtrise de l'université d'Orléans, sous la direction de Yves Durant, 1988, édité par le Centre de Recherches et de Documentation sur les Camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret, Orléans, 1995, p. 119).

(14) Il s'agit de Madame L. institutrice suppléante, nommée au camp en octobre 1943 où elle enseigne pendant une année scolaire. Voir son témoignage mentionné en Annexes dans l'étude de Pascal Vion (op. cit., p. 120-121).

(15) M. Hoffmann « Toto » m'a raconté le même épisode survenu lors de son retour chez lui avec sa famille à Gujan-Mestras (Gironde), après avoir été interné deux ans aux camps de Mérignac et de Poitiers : « *Quand on est venus à la maison, il n'y avait plus rien. On nous avait tout volé dedans... ils nous ont pris les meubles, jusqu'à l'installation électrique, parce que le cuivre à l'époque était recherché. On n'avait plus de literie, on n'avait plus rien... on ne sait pas qui nous a volés, si c'est des Français ou les Allemands. Mon pauvre père, quand on est partis, il avait son camion bétailière, pour mettre les chevaux dedans, les vaches ; il avait aussi sa voiture particulière, il avait même deux voitures, une trois cent un, à l'époque une voiture récente..., et une buick. Quand on est revenus, ils avaient coupé les pneus de dessus, ils n'avaient pas pris la peine de les démonter, ils les avaient coupés... ils avaient pris l'installation électrique de la maison, la literie, les meubles, on n'avait plus rien... alors on a dû louer un garni. Au camp de Mérignac, ils ont pris les chevaux et la caravane que mon père avait fait construire à Pont-l'Abbé, cette caravane était très belle, elle valait très cher à l'époque... et donc on n'avait plus rien... ils avaient tout pris, tout ce qu'on avait, les vêtements qu'on avait... quand on est venus, je vous dis, on était nus* ».

(16) Sous ce prétexte, et bien d'autres encore, l'article 5 de la loi du 9 août 1849 sur l'état de siège donne aux autorités militaires la possibilité « de faire expulser de la zone des armées tous les nomades qui pourraient s'y trouver ou essaieraient d'y pénétrer » (Archives de Vincennes, 19 N 253). La loi est appliquée pendant la Première Guerre mondiale et se traduit par l'internement de « Romanichels alsaciens-lorrains » dans le dépôt surveillé de Crest (Drôme), de 1915 à 1919, après le passage des nomades au bureau d'évacuation à Bellevaux (Besançon) : on me permettra de mentionner ici mon ouvrage en préparation, « *L'internement des Tsiganes Alsaciens-Lorrains en France pendant la Première Guerre mondiale : le dépôt surveillé de Crest, 1915-1919* ». Dans son préambule, le décret-loi du 6 avril 1940 prétend également que les Tsiganes sont des espions pour justifier leur assignation à résidence : « *Les incessants déplacements des nomades (...) leur permettent de surprendre des mouvements de troupes, des stationnements d'unités, des emplacements de dispositifs de défense, renseignements importants qu'ils sont susceptibles de communiquer à des agents ennemis. Il convenait d'interdire la circulation des nomades et de les astreindre à une résidence forcée sous la surveillance de la police et de la gendarmerie* ».

(17) Au sujet des décès survenus dans ces camps, voir Jacques Sigot, « La mort dans les camps », in *Etudes Tsiganes*, n° 2, 1995, volume 6, « France, 1939-1946 : l'internement des Tsiganes », p. 149-166. Marie-Christine Hubert fournit des chiffres précis : on enregistre, par exemple, en 1941, 14 décès à Jargeau et à Moisdon-la-Rivière ; 7 à Poitiers, 45 à Montreuil-Bellay, 13 à Jargeau, pour l'année 1942 ; en 1943, 11 à Poitiers, 19 à Saliers, 26 à Montreuil-Bellay (cf. Marie-Christine Hubert, *Les Tsiganes en France 1939-1946. Assignation à résidence, Internement, Déportations*, op. cit. tome 2, p. 46).

(18) Les premières recherches à y avoir contribué sont celles de Donald Kenrick et Grattan Puxon, *The Destiny of Europe's Gypsies*, 1972, « Destins gitans », traduit de l'anglais par Jean Sendy, Paris, Calman-Lévy, 1974, rééd. Gallimard « Tel », 1995, Christian Bernadac, « *L'Holocauste oublié, le massacre des Tsiganes* », Paris, France-Empire, 1979 et surtout les travaux de Jacques Sigot, en particulier son ouvrage déjà cité « *Un camp pour les Tsiganes... et les autres. Montreuil-Bellay 1940-1945* », Bordeaux, Ed. Wallada, 1983, édition revue et enrichie publiée en 1994 sous le titre « *Ces barbelés oubliés de l'Histoire. Un camp pour les Tsiganes... et les autres. Montreuil-Bellay 1940-1945* ».

(19) Dans une lettre datée du 29 mars 1999, Geneviève Félix m'explique pourquoi elle a préféré changer le titre initial du poème : « *Comme convenu, je vous fait parvenir une copie du texte que j'ai écrit sur les camps. J'ai changé le titre, car « Larmes » ce n'était pas assez fort* ». Ce poème a été publié dans la revue *Etudes Tsiganes*, « Economie tsigane, une économie solidaire intégrée à l'économie globale », volume 12, 2/1998.

(20) Objet du présent numéro d'*Etudes Tsiganes*.